



## TVA au secteur de l'amont pétrolier Difficulté d'application du Décret n°2023-1337

01



Le 12 avril 2024, une réunion s'est tenue à l'hôtel Atlantic Palace, à l'initiative du Ministère des Hydrocarbures, en réponse aux **difficultés rencontrées dans l'application des nouvelles dispositions sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** dans le secteur pétrolier. Ces difficultés, remontées par UNICONGO, sont liées à la promulgation du décret n°2023-1337 du 12 octobre 2023, fixant les modalités d'application de la TVA. **Ce décret a pour objet d'étendre l'application de la TVA à des opérations qui bénéficiaient auparavant d'une exonération**, conformément aux contrats de partage de production en vigueur.

La réunion organisée par le Ministère des Hydrocarbures a rassemblé les représentants des entreprises pétrolières et parapétrolières, confrontées aux défis pratiques posés par ce décret. Celui-ci, présenté comme la résultante de la transposition de la Directive n°11 /22 CEMAC UEAC 010-A-CM 381 portant harmonisation des législations des États membres en matière de TVA (ci-après « la Directive CEMAC ») en droit national. Il a été indiqué par le Ministre que l'élaboration du décret avait impliqué une étroite collaboration du Gouvernement Congolais avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

**L'objectif affiché de cette rencontre était de recueillir des informations sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce texte et d'y apporter des réponses.**

Suite à une séance de questions-réponses, le Ministre a exhorté les entreprises à facturer en TTC dans le cadre de leurs contrats commerciaux avec les pétroliers. Les factures émises sans TVA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 devront être refacturées avec TVA pour être régularisées. Toutefois, le Ministère des Hydrocarbures et celui des Finances prévoient un arrêté interministériel proposant des mesures transitoires, en attendant un arrêté précisant les mécanismes de mise en œuvre du décret. **En attendant ces mécanismes, la problématique reste inchangée.**

**En marge des échanges, la problématique de l'accumulation de crédits de TVA des parapétroliers a été évoquée**, il est demandé aux sociétés de transmettre leurs dossiers complets le plus tôt possible afin qu'ils soient étudiés, il s'en suivra une réunion avec les sociétés concernées à Brazzaville.

## Création de la fédération Aval Pétrolier 16<sup>e</sup> fédération d'UNICONGO

02

Après de nombreuses années d'engagement au sein de l'Union, notamment au sein des fédérations Commerce et Transport-Transit, **les entreprises du secteur aval pétrolier ont décidé de se regrouper au sein d'une nouvelle fédération, portant ainsi le nombre total de fédérations d'UNICONGO à 16.** Cette décision a été motivée par la volonté affirmée de ces entreprises de prendre en compte les enjeux spécifiques de leur secteur et de traiter collectivement les défis auxquels elles sont confrontées au sein de l'Union.

En effet, étant peu représentées au sein de leurs précédentes fédérations, ces entreprises étaient moins impliquées et leurs préoccupations éclipsées par celles d'autres secteurs d'activité plus dominants. De plus, contrairement à d'autres pays de la sous-région, le Congo ne dispose pas d'une organisation regroupant tous les acteurs de l'aval pétrolier, depuis le transport jusqu'à la distribution, en passant par le stockage et le commerce des hydrocarbures.

Actuellement, cette nouvelle **fédération compte huit membres et est présidée par la Directrice Générale de la SCLOG, Mme Amandine Simonin.** Comme les autres fédérations d'UNICONGO, elle est ouverte à toute entreprise opérant dans le secteur de l'aval pétrolier, que ce soit dans le domaine du transport, de la distribution, du stockage, du commerce des hydrocarbures ou autre.

## Conseil d'Administration d'UNICONGO Revue d'activité du premier trimestre

03

Le 18 avril dernier, s'est tenue en ligne et dans les locaux d'UNICONGO à Brazzaville et Pointe-Noire, une réunion du Conseil d'Administration présidée par M. Michel DJOMBO, PCA. **Cette réunion dédiée à l'activité du premier trimestre** et a été l'occasion de faire le point sur les activités des fédérations ; les actions clés entreprises et les projets en cours.

La réunion a également porté sur les sujets importants tels la réforme de la TVA dans l'amont pétrolier, le PCEC, la CAMU, etc. Une revue budgétaire a été faite avec un point sur la trésorerie de l'Union et les dépenses faites et recettes perçues depuis le début de l'année.

En outre, deux résolutions ont été prises lors de cette réunion du conseil d'administration. Premièrement, **le déménagement du siège d'UNICONGO** a été décidé ; deuxièmement, **la création d'une nouvelle fédération consacrée à l'aval pétrolier** a été approuvée. Ces décisions stratégiques visent à consolider notre organisation et à mieux servir les intérêts de nos adhérents.

La réunion s'est clôturée par un récapitulatif des décisions prises, au cours duquel la Secrétaire Générale Exécutive a exprimé sa gratitude envers les membres du Conseil pour leur engagement et leur contribution.

Elle a souligné l'importance de leur implication continue pour le succès et la pérennité de notre union.

## Présentation de la ZES PICP Catalyseur pour le développement régional

04



Le 11 avril, nous avons organisé en ligne et en présentiel une présentation de la Zone Économique Spéciale (ZES) de Pointe-Noire en collaboration avec son promoteur, Plateformes Industrielles du Congo à Pointe-Noire (PICP) du groupe Arise. Cet événement représentait une étape cruciale dans la promotion du projet de Zone Économique Spéciale, offrant **une opportunité exclusive aux acteurs économiques de découvrir les opportunités émergentes dans la région de Pointe-Noire.**

Cette présentation interactive a permis d'explorer en détail le processus d'installation au sein de la ZES, mettant en évidence les avantages économiques et fiscaux qu'elle offre aux investisseurs potentiels. L'accent a été mis sur les opportunités commerciales et les incitations fiscales, dans le but d'attirer les entreprises souhaitant contribuer au développement économique et industriel de la région.

La Zone Économique Spéciale proposée par PICP crée un environnement propice à l'investissement, favorisant la croissance des entreprises locales et internationales ainsi que la création d'emplois. **Grâce à des avantages douaniers et fiscaux attrayants, les entreprises établies dans la zone bénéficieront d'un cadre réglementaire favorable.**

L'événement a permis un échange direct entre les participants et le groupe Arise, facilitant ainsi la compréhension du projet. Avec la participation active d'environ soixante entreprises, cette dynamique a encouragé la recherche de partenariats potentiels pour stimuler le développement économique régional.

La présentation en ligne de la Zone Économique Spéciale par la PICP et UNICONGO a suscité un vif intérêt, ouvrant de nouvelles perspectives d'investissement et de collaboration à Pointe-Noire.

## BCDA critiqué à nouveau Rançon des droits d'auteur

05

Depuis plusieurs années, le Bureau Congolais des Droits d'Auteurs (BCDA) sous tutelle du Ministère de la Culture, s'adonne à une pratique toxique et absurde. **Des véhicules d'entreprises non concernées par les droits d'auteur se retrouvent pris en otage par le BCDA qui leur réclame le règlement des droits d'auteurs, et ce, sans aucun fondement légal.**

Parmi les véhicules ciblés par cette voracité du BCDA, on compte des camions de livraison, des véhicules de transport du personnel, et même des engins de chantier. La simple présence d'un autoradio suffit à déclencher cette farce bureaucratique, où la police et certains gendarmes jouent le rôle de complices.

Cette situation ubuesque a atteint un point critique, le BCDA allant jusqu'à immobiliser des véhicules et retirer leur documentation jusqu'au règlement des droits d'auteur.

Cette situation non seulement entrave le bon fonctionnement des entreprises, mais **porte atteinte au climat des affaires tant décrié au Congo.**

Face à cette situation, UNICONGO se tourne vers les autorités compétentes, espérant une intervention rapide pour mettre un terme à ces pratiques contraires à l'esprit même de la loi.

Il est impératif que le BCDA cesse ses actions illégales et respecte les textes en vigueur, il est temps que cette farce prenne fin et que le bon sens l'emporte sur l'absurdité.

## JMSST 2024

### UNICONGO et TotalEnergies unissent leurs efforts

06



La Journée Mondiale de la Santé et de la Sécurité au Travail (JMSST), commémorée le 26 avril de chaque année, est **une initiative initiée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)** dans le but de mettre en avant la prévention des accidents et des maladies professionnelles à l'échelle mondiale. Son objectif premier est de **sensibiliser à l'importance cruciale de la sécurité et de la santé au travail**, soulignant ainsi comment la promotion d'une culture orientée vers ces valeurs peut contribuer à la réduction des décès et des blessures sur le lieu de travail.

Depuis plus d'une décennie, UNICONGO s'engage à organiser cette journée en partenariat avec Total Energies Congo. L'événement s'est déroulé à l'Espace du Trentenaire au quartier KM4 à Pointe-Noire, le vendredi 26 avril 2024, de 8h30 à 16h30.

Cette année, la thématique générale de l'OIT porte sur "l'exploration des impacts du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail". En adéquation avec cette orientation mondiale, TotalEnergies Congo a choisi comme thème pour la Journée Mondiale de la Santé et de la Sécurité au Travail 2024 : **"Accidents Majeurs et Retours d'Expérience"**, impliquant ainsi tous les acteurs concernés.

Pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, 50 entreprises ont tenu des stands dédiés. Tout au long de la journée, des spécialistes en qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE) ont présenté et promu les politiques de santé et de sécurité, en exposant des matériels et équipements pertinents. Des jeux concours et des activités de sensibilisation ont également été proposés aux visiteurs.

En fin de journée, **plus de 3500 visiteurs**, principalement des travailleurs, des spécialistes et des étudiants enthousiastes, avaient participé à l'événement. Pour cette édition, la Journée Mondiale de la Santé et de la Sécurité au Travail bénéficie du soutien de sponsors tels que VIVAL, MUCODEC, SN PLASCO, et la Chambre de commerce et d'industrie de Pointe-Noire. Les visiteurs ont ainsi eu l'opportunité de parcourir les stands et d'échanger avec les animateurs autour d'activités ludiques et éducatives.



Nous sommes ravis de vous annoncer que UNICONGO a été sélectionnée par l'Alliance des Patronats Francophones (APF) pour accueillir et organiser la **Rencontre des Entrepreneurs Francophones (REF) à Brazzaville en juin 2025**.

Plus qu'un simple événement économique, la REF est une plateforme d'échange et de coopération internationale de premier plan, coorganisée par l'APF, présidée actuellement par le MEDEF sous la direction de Monsieur Geoffroy Roux de Bézieux. Elle rassemble des organisations professionnelles issues de 34 pays francophones à travers le monde.

**Organiser cet événement à Brazzaville offre une opportunité unique de présenter le potentiel économique du pays à l'échelle mondiale et de nouer des partenariats fructueux.**

Ces rencontres annuelles sont des carrefours d'idées, d'innovation et de coopération, réunissant entre 1 500 et 2 000 décideurs publics, privés et partenaires au développement. Elles agissent comme des catalyseurs pour des échanges fructueux et des collaborations durables, renforçant ainsi les liens économiques et commerciaux entre les pays francophones.

Plusieurs entités mondialement reconnues sont présentes au sein de l'événement, c'est notamment le cas de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Sa Secrétaire Générale participe activement à la cérémonie d'ouverture de la REF. Y sont présents également des agences du système des Nations Unies, des membres de gouvernements de pays francophones et bien entendu une communauté de plus en plus nombreuse d'entrepreneurs francophones.

**Les éditions précédentes de la REF se sont déroulées dans des villes emblématiques telles que Paris, Abidjan et Québec.** Cette année, c'est au tour de Marrakech d'accueillir les décideurs francophones du monde entier. Prendre le relais de ces économies dynamiques pour organiser la REF est une marque de confiance dans le potentiel et les capacités du Congo à jouer un rôle central sur la scène internationale.

La REF 2025 à Brazzaville sera bien plus qu'une rencontre habituelle ; elle symbolisera une célébration de **l'audace**, de **l'innovation** et du **potentiel entrepreneurial du Congo**. UNICONGO est prêt à relever ce défi et à faire de cette occasion une opportunité propice au succès et à l'essor du secteur privé.

## SEOPC

**A Brazzaville du 04 au 06 Septembre 2024**

Du 04 au 06 septembre prochain, aura lieu la 1<sup>re</sup> édition du **Salon de l'Éducation, de l'Orientation Scolaire et de l'Insertion Professionnelle au Congo (SEOPC)**, qui se tiendra au Palais des Congrès, Brazzaville. C'est une occasion pour les startups et les entreprises de rencontrer des milliers d'élèves, d'étudiants, de chercheurs, d'opportunités professionnelles et de jeunes talents, renforçant ainsi leur visibilité, développant leur réseau et concluant des partenariats fructueux.

Le SEOPC repose sur **trois piliers fondamentaux pour la jeunesse de notre pays, mais aussi pour les entreprises en recherche de talents : l'Éducation, l'Orientation et l'Insertion**.



Le programme riche et varié comprend des expositions, des ventes B2B et B2C, des conférences, des panels, des ateliers, des formations, des challenges professionnels et scolaires, des opportunités d'affaires et un marché scolaire, offrant ainsi un éventail complet de possibilités pour tous les participants.

Le SEOPC promet des activités pour tous (élèves, étudiants, en quête d'orientation professionnelle, parents, et porteurs d'idée) et pour les entreprises une opportunité de **rencontrer de nouveaux talents et de présenter leurs produits et services**.

Pour participer à cet événement, veuillez contacter les organisateurs :

- Contacts : +242 068078734 / 044489632
- Site web : [www.seopc.cg](http://www.seopc.cg)
- Adresse E-mail : [infos@seopc.cg](mailto:infos@seopc.cg)
- Réseaux sociaux : SEOPC (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Youtube).

## Journal Officiel

**Publications au JO en avril**

Quatre journaux officiels ont paru au mois d'avril. Ci-dessous, Les textes ayant retenu notre attention :

- **Les investissements publics - uniformisation de gestion**

Le **décret n° 2024-106 du 25 mars 2024 fixe les principes fondamentaux de gestion des investissements publics**, couvrant divers aspects tels que l'élaboration des projets d'investissement, la planification budgétaire, le contrôle et le suivi de l'exécution des projets, ainsi que la gestion administrative et financière des investissements.

**Le décret s'applique à tous les projets d'investissement financés par l'État, les collectivités locales et les établissements publics, indépendamment de la source de financement.**

- **Statut du Centre national de formation en statistique, démographique et planification ; approuvé**

Le **décret n° 2024-107 du 25 mars 2024** approuve les statuts du centre national de formation en statistique, démographie et planification, dont le texte est annexé au présent décret. Ce centre est **un établissement public administratif, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière**.

Le décret actuel entérine les statuts du Centre, détaillés en annexe du journal.

• **Révision de la grille salariale de la convention collective du Commerce**

L'arrêté n°1691 du 5 avril 2024, pris en application de l'article 55 de la loi n° 45/75 du 15 mars 1975 susvisée, fixe la composition de la commission mixte paritaire chargée de réviser la grille salariale de la convention collective du commerce du 3 août 2011.

L'employeur et les syndicats des travailleurs membres de ladite commission communiquent au président de la commission, Monsieur le Directeur du Travail de Brazzaville ou son représentant, quarante-huit (48) heures avant l'ouverture des négociations, les noms et prénoms de leurs représentants.

Chacun de ces textes peut être consulté en ligne :

<https://www.sgg.cg/JO/2024/congo-jo-2024-14.pdf>

<https://www.sgg.cg/JO/2024/congo-jo-2024-15.pdf>

<https://www.sgg.cg/JO/2024/congo-jo-2024-16.pdf>

<https://www.sgg.cg/JO/2024/congo-jo-2024-17.pdf>



## Adhésions à UNICONGO

Ils nous ont rejoints en avril

10

En avril, Unicongo a enregistré sept (7) nouvelles adhésions :

- **PREMIUM CAPITAL SECURITIES** (Accompagnement financier aux entreprises)
- **SAVCO** (Savonnerie industrielle spécialisée dans la fabrication des savons multiusage)
- **CREO** (Agence spécialisée dans la vente, la promotion et la gestion Immobilière)
- **CNFCCEC** (Association de Promotion de l'entrepreneuriat et le leadership féminin)
- **EUROTECH** (Garage et Vente des pièces détachées)
- **MW MARKETING SERVICES** (Société de conseil en marketing)
- **POWERMAN** (Société de mise à disposition du personnel)

## Agenda UNICONGO

Évènements à ne pas manquer

11



2<sup>e</sup> édition de la FEC OYO 2024 (Foire des entreprises du Congo) : Encourager l'engagement des jeunes dans l'entrepreneuriat.



Visite groupée des adhérents à PNR



2<sup>e</sup> édition de l'Alumni Day, 18 mai à Pointe-Noire et 25 mai à Brazzaville



Notre Afterwork le jeudi 23 mai à Brazzaville



REF 2024 à Marrakech



Conférence internationale du travail à Genève



[www.linkedin.com/company/unicongo/](https://www.linkedin.com/company/unicongo/)



[x.com/unicongo\\_242](https://x.com/unicongo_242)